

Architecte HMONP



Guillaume CIBOIS
SAS ACGC ARCHITECTURE

Maitre d'œuvre réalisation

ATEBAT

SAS ATEBAT
MAITRE D'ŒUVRE

Bénéficiaire : **SAS AUXODIS**

N°PC 021 038 21 S 0026

Accordé le : **13/05/2022**

Nombre de lots (lotissement) :

Surface de plancher autorisée :

2 890.00 M²

Hauteur de la construction :

9.10 M

Surface à démolir :

0.00 M²

Superficie du terrain :

41 869.00 M²

Nature des Travaux :

**DEPLACEMENT D'UN DRIVE ET EXTENSION EN APRTIE
SUD DU BATIMENT EXISTANT**

Diffusion CHANTELER Janvier 2023

Le dossier peut-être consulté en Mairie de :

**AUXONNE 21130
2 PLACES D'ARMES**

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent permis (article R. 500-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 500-1 du code de l'urbanisme).

SAS ACGC ARCHITECTURE à FAGNIERES
acgc.architecture@gmail.com

SAS ATEBAT à FAGNIERES - Tél. 03.26.68.57.93
contact@atebat.fr - www.atebat.fr